

L'ADSL prend sa retraite,

la *fibre* prend
la relève

ALL FIBRE
AVEYRON LOT LOZÈRE - ALLIANCE THD
LA FIBRE POUR TOUS

Pendant plus de 50 ans, le réseau ADSL de France Télécom, aujourd'hui Orange, a permis, aux français d'accéder à Internet, au téléphone fixe et à la TV. Il évolue et laisse place à la fibre optique, une technologie plus rapide, plus fiable et adaptée aux usages d'aujourd'hui.



Le 31 janvier 2027,
le réseau cuivre (ADSL) sera définitivement fermé
dans notre commune.

Etes-vous concerné ?

Si vous utilisez encore l'ADSL ou une ligne téléphonique fixe traditionnelle, plusieurs services ne fonctionneront plus après cette date :



Téléphone fixe
sur prise en T



Connexion
Internet
ADSL/VDSL



Services utilisant
le réseau cuivre
(TV, fax, alarme,...)

3 étapes pour passer à la fibre

1  Vérifier si vous êtes éligible à la fibre sur :
www.all-fibre.fr

2  Choisissez votre opérateur afin de souscrire
une offre fibre adaptée à vos besoins.



3106

free

1044

orange

3900

SFR

1099

**Vous utilisez uniquement votre téléphone
fixe ?**



Des offres existent chez certains opérateurs,
sans abonnement internet complet.
Renseignez-vous auprès d'eux pour
connaître les offres disponibles.

3



Prenez rendez-vous avec votre opérateur. Un
technicien mandaté par celui-ci viendra installer
la fibre dans votre logement.

Qui dois-je contacter en cas de problème ?

**Une question sur votre
abonnement, votre installation ou
une panne ?**

Contactez directement votre
opérateur commercial.

**Une difficulté liée au raccordement
de votre logement ?**

contactez ALLiance THD via la
rubrique « Contact » sur www.all-fibre.fr

**Un démarchage abusif ou de faux
techniciens ?**

Ne laissez entrer personne sans
rendez-vous confirmé et contactez la
gendarmerie ou la police en cas de
doute.

ALL FIBRE
AVEYRON LOT LOZÈRE - ALLIANCE THD
LA FIBRE POUR TOUS

Ne pas jeter sur la voie publique

Plus de renseignements sur la fin
de l'ADSL sur : www.all-fibre.fr



Vos question, nos réponses



Puis-je garder mon numéro de téléphone ?

Oui.

En passant à la fibre, vous pouvez conserver votre numéro de téléphone fixe grâce à la portabilité.

Il vous suffit d'en faire la demande auprès de votre nouvel opérateur.



Qui choisit mon opérateur ?

C'est vous qui choisissez !

Vous êtes libre de souscrire une offre auprès de l'opérateur commercial de votre choix parmi ceux présents sur le réseau fibre..



Dois-je faire des travaux ?

Dans la majorité des cas, le raccordement se fait sans travaux importants. Toutefois, dans certains cas, des travaux peuvent être nécessaires pour raccorder votre logement à la fibre (gaine existante bouchée ou cassée, génie civil défectueux,...).

- Les travaux réalisés sur votre **propriété privée** sont **à la charge du propriétaire**.
- Les travaux réalisés sur le domaine public sont pris en charge par ALLiance Très Haut Débit, l'opérateur d'infrastructure du réseau fibre.

Si des travaux sont nécessaires sur le domaine public, votre opérateur commercial se rapprochera d'ALLiance Très Haut Débit pour lancer les études et les interventions.



Bon à savoir !

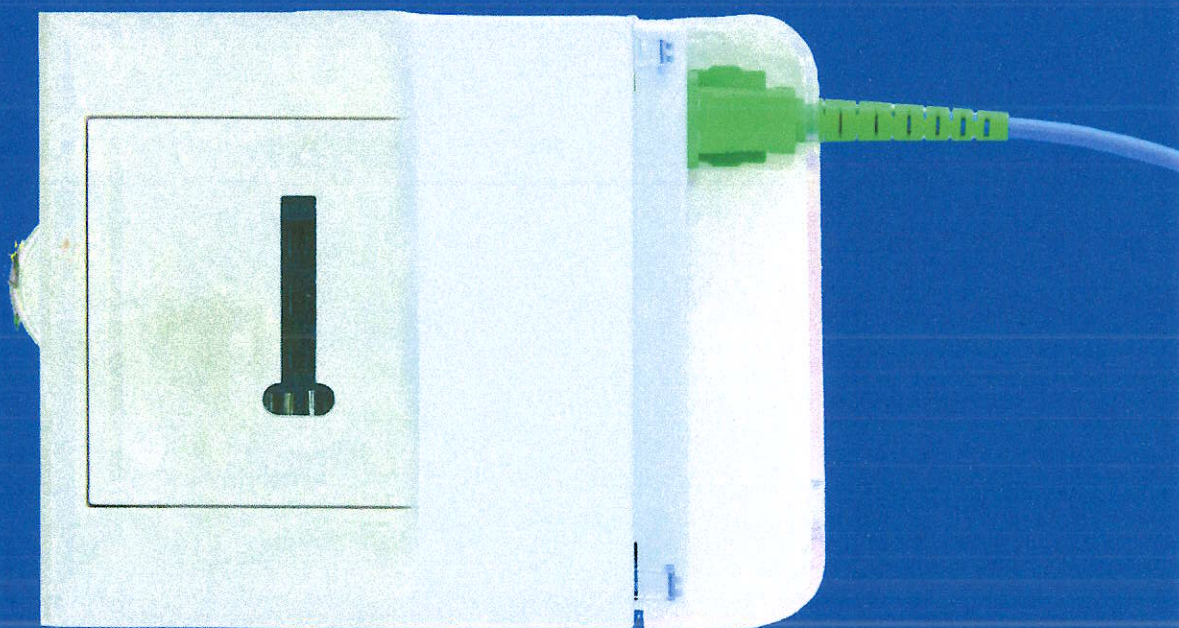
Une aide financière de l'État pouvant atteindre 1200€ est disponible pour faciliter votre raccordement en cas de travaux sur votre propriété privée.

L'offre est soumise à plusieurs conditions. Renseignez-vous sur : treshautdebit.gouv.fr

ICI, L'ADSL FERME !

LE 31 JANVIER 2027

TÉLÉPHONIE FIXE ET INTERNET



PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

**Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de
votre choix, pour déterminer l'offre de
remplacement la mieux adaptée à vos besoins
avant la date de fermeture**

Votre téléphone fixe ou votre Internet utilise encore le cuivre ? Voici les démarches à effectuer avant le 31 janvier 2027.

La fermeture définitive du réseau cuivre approche dans notre commune. **Le 31 janvier 2027, les services qui reposent encore sur ce réseau ne fonctionneront plus.**

Si votre connexion Internet ou votre téléphone fixe fonctionne encore grâce à ce réseau, vous devez prévoir une solution compatible avec la fermeture du cuivre. Certains équipements, comme les alarmes ou les systèmes de téléassistance, peuvent également être concernés.

Comment passer à la fibre optique ?

1. **Vérifiez votre éligibilité** sur www.all-fibre.fr.

2. **Choisissez votre opérateur**

Contactez l'opérateur de votre choix parmi ceux disponibles dans notre commune.

Vous utilisez uniquement un téléphone fixe ?

Il n'est pas nécessaire de souscrire systématiquement une offre Internet complète : certains opérateurs proposent des offres de téléphonie fixe utilisant la fibre, sans abonnement Internet.

3. **Prenez rendez-vous pour le raccordement** : un technicien mandaté par votre opérateur viendra installer la fibre dans votre logement.

Les démarches et le raccordement peuvent prendre plusieurs semaines. Il est donc important de les engager dès maintenant.

Besoin d'aide ?

Pour toute question concernant votre abonnement, votre offre, les tarifs ou votre rendez-vous, contactez directement votre opérateur commercial.

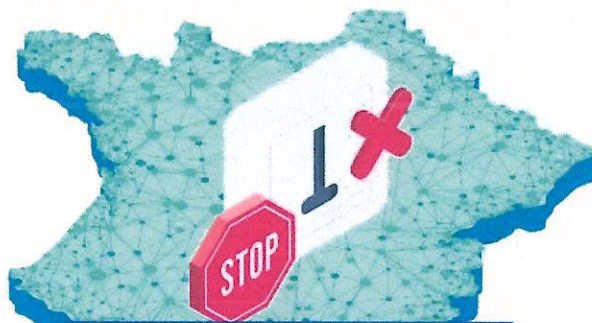
En cas de difficulté liée au raccordement à la fibre, contactez ALL'Fibre via la rubrique « Contact » de notre site www.all-fibre.fr.

N'attendez pas le dernier moment pour effectuer vos démarches.



**Fin du réseau
cuivre (ADSL) dans
notre commune :
il ne reste plus que
3 mois pour agir !**

ALFIBRE
AGENCE LOCALISER ALFIBRE
À TROIS MOIS POUR VOUS



Fermeture définitive :

31 janvier 2027